

LA MISSION LAZARISTE DE CADOUIN ET LA RENAISSANCE DU PELERINAGE DU SAINT SUAIRE (1869 – 1884)

En 1866, le succès de la dévotion au Saint Suaire de Cadouin venait de renaitre l'espace d'une journée. Mgr Dabert avait profité de la traditionnelle ostension de septembre pour transférer la relique dans une nouvelle chaise et marquer ainsi solennellement la renaissance du pèlerinage de Cadouin après des décennies, voire des siècles de léthargie. En effet, après avoir été un des plus célèbres et des plus prestigieux pèlerinages du Midi, la dévotion au Saint Suaire de Cadouin traversait un long sommeil depuis la fin du XVIIème siècle. Après la fermeture de l'abbaye et la suppression du pèlerinage à la Révolution, le culte du Saint Suaire était rétabli en 1797. Mais jusqu'au milieu du XIXème siècle, son prestige restait circonscrit aux paroisses voisines. C'est alors que le tout nouvel évêque de Périgueux et Sarlat, au moment où de grands pèlerinages se développaient en France, choisissait d'en faire un grand pèlerinage diocésain. Il connaissait l'ampleur de la tâche qui l'attendait, c'est pourquoi il entendait se donner les moyens de l'accomplir.

Après le décès de l'abbé Dunap, curé de Cadouin depuis 1862, Mgr Dabert nommait pour le remplacer un prêtre lazariste, membre de la congrégation de la Mission, de saint Vincent de Paul : Eugène Timothée Campan. Né en 1832, à Saint-Esprit dans les Landes, il avait été missionnaire à Angers entre 1860 et 1867 avant de diriger la mission d'Evreux. Le Supérieur Général de la Mission, M. Étienne, créait ainsi non seulement une mission à Cadouin mais également une autre mission à Périgueux. En fait, les quatre missionnaires qui s'installaient dans le diocèse en 1869 avaient pour rôle de remplacer le corps des missionnaires diocésains dont l'œuvre missionnaire ne satisfaisait guère Mgr Dabert. Ainsi, en confiant la cure et la direction du pèlerinage du Saint Suaire de Cadouin à des missionnaires lazaristes, l'évêque démontrait que ce pèlerinage devenait un outil majeur dans son œuvre missionnaire diocésaine. L'abbé Campan, assisté d'un autre missionnaire (neuf se sont succédés à ses côtés), a dirigé le pèlerinage pendant une quinzaine d'années, de 1869 à 1884. Ces quinze années ont permis de créer les conditions matérielles et spirituelles susceptibles de faire de ce pèlerinage le grand pèlerinage diocésain que Mgr Dabert souhaitait créer. Malheureusement, et pour d'obscures raisons politiques autant que religieuses, le Supérieur Général des Lazaristes, M. Fiat, choisissait de se retirer de Cadouin en 1884, provoquant ainsi la fin de l'expérience lazariste à la tête du pèlerinage du Saint Suaire.

Les conditions dans lesquelles les lazaristes se sont retirés de Cadouin révèlent à quel point Mgr Dabert avait placé tout son espoir dans le devenir du pèlerinage et à quel point il faisait confiance à l'abbé Campan pour assurer le succès de la dévotion au Saint Suaire. En effet, grâce à un subtil double jeu et à une totale mauvaise foi, M. Fiat a longtemps assuré Mgr Dabert de son soutien dans son projet

d'unification de la mission de Périgueux à celle de Cadouin, afin de favoriser davantage le développement du pèlerinage cadunien. Malgré l'avis défavorable de M. Lacour, visiteur de la congrégation, qui connaissait les desseins de son supérieur et qui lui avait déclaré qu'il existait « peu de maisons de la Congrégation dont l'existence soit aussi justifiée », M. Fiat informait Mgr Dabert de sa décision. Dans sa lettre du 12 août 1884, il annonçait à l'évêque de Périgueux et de Sarlat qu'il devait appeler M. Campan à d'autres fonctions : il le nommait à la tête du Berceau de Saint Vincent de Paul. Si Mgr Dabert était surpris par cette décision qui lui paraissait si soudaine, il y voyait quand même une occasion inespérée de réaliser le transfert de la mission périgourdine à Cadouin qui avait été repoussée jusque-là notamment à cause de l'hostilité des missionnaires de Périgueux à l'égard de l'abbé Campan. Mais la réponse de M. Fiat le 1^{er} septembre 1884, devait révéler à Mgr Dabert la naïveté dont il avait fait preuve à son encounter. Non seulement il le priait d'abandonner cette idée de transfert, mais il lui demandait également d'accepter que la congrégation se retire de Cadouin.

Ni l'avis défavorable du conseil de la province d'Aquitaine, ni la tentative de l'abbé Campan qui écrivait à M. Fiat le 15 octobre 1884 pour lui rappeler que « l'œuvre sérieuse, importante, l'œuvre pour laquelle nous avons été appelés, c'est la restauration du sanctuaire qui abrite le Saint Suaire et le rétablissement du pèlerinage », ni la pétition des caduniens, n'ont réussi à fléchir le Supérieur Général qui devait porter le coup de grâce à Mgr Dabert l'année suivante. En effet, en 1885, il décidait de la fermeture de la mission de Périgueux. En l'espace de quelques mois, en ayant toujours caché ses véritables intentions à Mgr Dabert, le Supérieur Général des Lazaristes retirait du diocèse de Périgueux les missionnaires que son prédécesseur avait installés.

Mis devant le fait accompli, Mgr Dabert devait se résoudre à nommer un nouveau prêtre à la cure de Cadouin, avec pour mission de continuer l'œuvre de l'abbé Campan et de faciliter le développement du pèlerinage du Saint Suaire. Son choix se portait sur un prêtre de la congrégation de saint Basile, Maurice Boucher, né le 24 décembre 1855, à Rocles, en Ardèche. L'abbé Boucher devait d'ailleurs rester à la tête de la paroisse et du pèlerinage jusqu'en 1942.

Le remplacement de l'abbé Campan et le départ des lazaristes de Cadouin marquent un tournant déterminant dans le renouveau du pèlerinage. Pendant quinze ans, l'abbé Campan, avec le soutien sans faille de Mgr Dabert, n'a eu de cesse de donner au pèlerinage du Saint Suaire les moyens de son développement et de sa réussite. Pour cela, il a su mener parallèlement une action matérielle et spirituelle. L'œuvre matérielle est la plus spectaculaire car en quelques années, l'abbé Campan a transformé l'ancienne abbatale romane de Cadouin, à l'austérité cistercienne, en un flamboyant sanctuaire de pèlerinage. Ainsi, dès 1872, l'abbé Campan informait par écrit Mgr Dabert des améliorations apportées au sanctuaire depuis son arrivée en décembre 1869 :

- achat de trois statues en mars 1870 et rénovation de la chapelle de saint-Joseph
- changement de tout le pavé de l'église jusqu'à la table de communion du grand autel
- enlèvement des vieilles tribunes en bois, nettoyage des murs
- inauguration de la chapelle du Saint Suaire avec un nouvel autel en marbre le 25 octobre 1870
- achat d'un nouvel autel paroissial en marbre avec des stalles et des chaises appropriées
- décoration de la chapelle de la sainte Vierge : autel en marbre, chandeliers, croix

A cette liste, le curé ajoutait les travaux entrepris au presbytère en vue de sa transformation en maison de communauté, ainsi que l'acquisition de nombreux objets de culte, tels que des ostensoirs, des ciboires, etc. et de nombreux vêtements liturgiques. Il estimait le montant des sommes engagées à 20.000 FF et précisait que 15.000 FF avaient déjà été payés. Nombreuses de ces factures ou reçus conservés aux archives paroissiales attestent de l'importance de ces travaux menés par l'abbé Campan.

En fait, jusqu'à son départ l'abbé Campan a continué d'embellir le sanctuaire, à tel point que M. Lacour, visiteur de la congrégation lazariste n'hésitait pas à désigner à M. Fiat l'abbatiale cadumienne comme « l'un des plus beaux sanctuaires du Midi ». Dans cette lettre du 22 février 1881, il précise que 52.400 FF de travaux de restauration ou d'ornementation de l'église ont été effectués depuis l'arrivée des Lazaristes. L'abbé Campan estime même les sommes dépensées à plus de 70.000 FF au moment de son départ. Ces sommes concernent tout autant de menus travaux d'entretien comme de plus conséquents, destinés à embellir le sanctuaire, comme la restauration de la fresque de l'abside en 1878 et l'installation de nouveaux vitraux dans l'église la même année.

Si pour l'ensemble de ces travaux, l'abbé Campan devait faire appel à la générosité de fidèles donateurs, la commune participait également à cet effort de restauration puisqu'elle finançait en 1872 la couverture du clocher « qui menaçait ruine » en ardoises d'Angers. 14000 ardoises, payées 3 F50 le mètre carré, étaient nécessaires pour couvrir les 330 mètres carrés de toiture, en remplacement des bardeaux de châtaigniers, soit plus de 1100 FF.

L'ensemble de ces travaux, et les sommes considérables investies en quelques années dans le sanctuaire cadumien, symbolisent les ambitions de l'évêque de Périgueux et Sarlat qui s'appuyait sur la congrégation lazariste en général et sur l'abbé Campan en particulier, pour les réaliser. Mais cet investissement matériel aurait été vain sans le doublet d'une action spirituelle qui visait le même but : rendre au pèlerinage du Saint Suaire son prestige d'antan.

Dans sa lettre pastorale du 29 juin 1866, Mgr Dabert avait rappelé aux pèlerins les indulgences dont bénéficiait le culte du Saint Suaire de Cadouin. Il mentionnait le travail de l'abbé Lespine, ancien professeur à l'École de Chartres et directeur de la bibliothèque impériale, qui avait retrouvé trois brefs pontificaux en faveur de la relique de Cadouin. Ils dataient du XIV^eème siècle et émanaient tous les trois de papes d'Avignon :

- Clément VI (1342-1352) : il accordait une indulgence d'une année à tous les fidèles qui visitaient l'église et le monastère de Cadouin les jours compris entre le dimanche de la Passion et l'octave de Pâques.
 - Urbain V (1362-1370) : il concédait une indulgence de 5 ans en faveur des fidèles qui faisaient, aux principales fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et à celles des Apôtres, une visite et une offrande dans l'église conventuelle de Cadouin.
 - Grégoire XI (1370-1378) : il accordait également pour un grand nombre de fêtes, une indulgence de 5 ans et 5 quarantaines, aux fidèles qui remplissaient les conditions de la visite et de l'aumône dans l'église du monastère de Cadouin.
- C'est donc en toute logique que Mgr Dabert avait sollicité du souverain pontife, Pie IX, de nouvelles indulgences pour les pèlerins du XIX^eème siècle. Sa démarche avait abouti au rescrit pontifical du 16 septembre 1865 qui dotait le pèlerinage du Saint-Suaire de Cadouin de précieuses et précises

indulgences. Une indulgence plénière était notamment accordée aux pèlerins qui visiteraient le Saint Suaire aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix, le lundi de la seconde semaine après Pâques, le lundi après la Pentecôte et le 9 septembre.

L'important pour Mgr Dabert était de donner à ce pèlerinage un solide cadre spirituel susceptible d'attirer de nombreux pèlerins. Dans le même esprit, après avoir obtenu l'indulgence plénière pour les pèlerins, il s'attachait, de concert avec l'abbé Campan, à restaurer l'ancienne confrérie du Saint Suaire.

Si l'on en croyait la tradition historique, la confrérie du Saint Suaire de Cadouin datait de 1140. C'est en tout cas ce que précisait Mgr de Lingendes, dans son procès-verbal en 1643. Il ajoutait que son succès avait été immédiat et que ses membres se recrutèrent non seulement dans tout le royaume mais aussi dans de nombreux autres en Europe. En fait, si la véritable origine de la Confrérie reste inconnue et si son succès a été important au Moyen Âge, elle était tombée depuis longtemps dans l'oubli. Son rétablissement était une des priorités de Mgr Dabert, il suivait en cela les conseils du directeur du pèlerinage. En effet, l'abbé Campan, dans une lettre du 19 août 1872, lui écrivait que dans l'action spirituelle qu'il entendait mener prochainement, le rétablissement de la confrérie du Saint Suaire était un de ses objectifs prioritaires. Il fallait néanmoins patienter jusqu'au 17 septembre 1878 pour assister à son rétablissement officiel.

Le 20 août 1878, Mgr Dabert rédigeait un mandement épiscopal destiné au clergé et aux fidèles de son diocèse, publié dans la Semaine Religieuse du 07 septembre 1878. Mgr Dabert invitait les pèlerins « de la manière la plus pressante à vous rendre cette année à notre béni sanctuaire de Cadouin ». S'il regrettait que cette année aucun de ses confrères de l'épiscopat n'ait pu se joindre à lui pour célébrer cette ostension, il s'empressait d'ajouter que l'éclat de la fête n'en est pas pour autant menacé. En effet, il annonçait officiellement le rétablissement de la confrérie du Saint-Suaire de Cadouin pour l'ostension du mois de septembre. Cette confrérie, qui avait été « approuvée par les souverains pontifes, enrichie par eux de nombreuses indulgences » avait un but clairement défini par l'évêque, elle devait permettre « de ranimer de plus en plus la dévotion au Saint Suaire ».

Les six articles qui composaient le mandement épiscopal fixaient, outre sa date, les conditions de ce rétablissement. La chapelle où reposait le Saint Suaire, c'est-à-dire l'abside de l'église, était désignée comme la chapelle propre de la confrérie. Les personnes qui désiraient devenir membres étaient enregistrées sur un registre et un billet d'agrégation leur était délivré « avec une médaille, un cordon ou tout autre objet ayant été mis en contact avec le Saint Suaire », ainsi qu'un billet qui mentionnait « les prières et les pratiques de piété recommandées aux fidèles inscrits dans la confrérie ». Aucune indulgence particulière n'était pour l'instant prévue pour les membres de la confrérie mais des démarches avaient été entreprises auprès de Rome puisque le dernier article précisait que « les indulgences que le souverain pontife aura daigné accorder à la confrérie du Saint Suaire » seraient publiées ultérieurement. Un registre spécial était destiné à l'enregistrement du nom de tous les nouveaux confrères. Ce jour-là, les inscriptions furent très nombreuses puisque le nom de Mgr Dabert est suivi de 1222 autres pour la seule journée du 17 septembre 1878. Cette longue liste est intéressante car elle permet de constater que l'appel de l'évêque a été entendu et son exemple suivi par plus d'un millier de pèlerins. Mais elle nous renseigne également sur l'identité de ces personnes, pèlerins et membres de la confrérie du Saint Suaire.

Les 76 premiers inscrits sont des ecclésiastiques et d'abord les premiers du diocèse. Le nom de l'évêque de Périgueux et de Sarlat est suivi de celui de M. de Saint-Exupéry, vicaire-général du diocèse et de ceux de MM. Gouzot et Montet, respectivement archevêque de Périgueux et de Bergerac. Les noms de M. Campan, supérieur du pèlerinage du Saint Suaire et de son vicaire, M. Catala, précèdent ceux de 71 autres ecclésiastiques du diocèse de Périgueux et de Sarlat. Il s'agit surtout de prêtres de paroisses voisines comme l'abbé Courtois de Couze ou l'abbé Miquel de Beaumont, comme des prêtres de paroisses éloignées, ainsi l'abbé Caminade de Port Sainte-Foy ou l'abbé Guyène, curé de Condat.

A cette liste d'ecclésiastiques, s'ajoute une longue liste de caduniens, au nombre de 208. En général, seuls le prénom et le nom sont mentionnés mais parfois on précise la profession. Ainsi, M. Comet, médecin, côtoie M. Combe, cordonnier, alors que soeur Jeanne, fille de la Charité, précède M. Baulard, gendarme. Toutes les classes de la société sont représentées et en une seule journée, c'est un tiers de la population caduennaise qui est devenue membre de la confrérie. Mais les confrères ne se limitent pas aux paroissiens de Cadouin, 939 personnes complètent la liste des inscrits en ce 17 septembre 1878.

A l'image des ecclésiastiques inscrits, ces pèlerins proviennent de tout le diocèse mais la plupart sont originaires des paroisses proches de Cadouin.

Le succès de cette journée était manifeste. Comme chaque année au mois de septembre, des pèlerins qui provenaient de tout le diocèse s'étaient rassemblés à Cadouin pour manifester leur dévotion au Saint Suaire et plus de 1200 d'entre eux s'étaient inscrits sur le nouveau registre de la confrérie du Saint Suaire. Ils n'étaient plus de simples pèlerins, ils étaient membres de la confrérie et considérés comme autant de nouveaux ambassadeurs du pèlerinage. Si Mgr Dabert comptait sur l'augmentation du nombre de confrères pour favoriser le développement du pèlerinage, l'évolution de la confrérie fut beaucoup plus modeste que le succès de cette journée ne le laissait espérer.

En fait, la confrérie du Saint Suaire s'est perpétuée jusqu'à la fin des pèlerinages. Ainsi, le 27 octobre 1933, Mlle Cécile Maumont inscrivait son nom sur le registre. Elle était la dernière personne à devenir membre de la confrérie. Toutefois, il y avait longtemps que celle-ci avait perdu la vigueur des premiers temps.

Au total, c'est un peu moins de 4500 personnes qui se sont inscrites entre 1878 et 1933. La journée du 17 septembre 1878, avec plus de 1200 inscrits, représente donc à elle seule un peu plus de 25 % du nombre total d'inscrits. C'est sous la cure de l'abbé Campan que les inscriptions ont été les plus nombreuses. Au 09 juin 1881, l'abbé Campan précise de sa main dans le registre qu'à ce jour 2232 personnes sont membres de la confrérie. En 1884, année de son départ, c'est un peu plus de 700 nouveaux membres qui se sont joints aux précédents. En revanche, de 1885 à 1933, sous la cure de l'abbé Boucher, on ne compte qu'un peu moins de 1400 nouveaux inscrits.

Les inscriptions se faisaient indifféremment en groupe ou individuellement, qu'il s'agisse de laïcs ou d'ecclésiastiques. Ainsi, le 30 avril 1882, grâce au pèlerinage paroissial de Pouillons (Landes), la confrérie s'ouvrait à 82 nouveaux membres.

Si dans l'ensemble ces personnes sont originaires de France, il arrive que leur provenance soit plus insolite. Ainsi le 13 août 1894, c'est la canadienne Marie-Agnès Gagnon qui s'inscrit. Le 28 novembre suivant, elle est imitée par dix-neuf autres canadiennes. Quelques ecclésiastiques étrangers sont également

reçus dans la confrérie comme le P. D. Buzzi, de Baltimore, Maryland, aux Etats-Unis d'Amérique, le 13 août 1881. Mais des inscriptions comme celle de l'abbé Baron, curé de Saint-Sylve près de Toulouse, le 16 octobre 1883, sont plus représentatives de la provenance des confrères. Il s'agit en général de pèlerins du diocèse de Périgueux et de Sarlat, et dans une moindre mesure du sud-ouest. Les autres, étrangers ou originaires d'autres régions françaises, constituent des exceptions.

Le registre compte moins de 400 noms pour les quarante dernières années. Contrairement aux espérances de Mgr Dabert et malgré les débuts encourageants de la Confrérie en 1878, elle n'a pas connu le succès escompté. Ainsi, le constat amer de l'abbé Campan, inscrit sur la première page du registre de la confrérie au moment de sa restauration le 17 septembre 1878 : « La confrérie du Saint Suaire qui était complètement tombée en désuétude depuis la Révolution de 1789 », pourrait presque s'appliquer à la situation de la confrérie en 1934 au moment de l'arrêt des pèlerinages. En fait, l'influence de la Confrérie du Saint Suaire s'est quasiment éteinte avec le départ de l'abbé Campan en 1884.

L'œuvre spirituelle de l'abbé Campan s'était également accompagnée de la fondation d'une Maison de Filles de la Charité en 1875. Cet établissement, qui complétait la Mission lazariste cadumienne, devait renforcer le cadre matériel et spirituel du pèlerinage.

Ce n'est donc pas faute d'avoir démerité qui devait causer le départ de l'abbé Campan et des lazaristes de Cadouin en 1884. L'abbé Campan se retirait après avoir créé les bases matérielles et spirituelles susceptibles de faire de Cadouin le grand pèlerinage que Mgr Dabert appelait de ses vœux.

En fait, l'ostension du 17 septembre 1878 résume à elle seule l'œuvre de l'abbé Campan en faveur du pèlerinage du Saint Suaire de Cadouin, telle que l'avait définie Mgr Dabert. Outre l'inauguration des nouveaux vitraux et de la nouvelle peinture de la fresque de l'abside, cette ostension marquait le rétablissement de la confrérie du Saint Suaire : ainsi l'œuvre matérielle se doublait d'une œuvre spirituelle pour faire de Cadouin un sanctuaire digne de l'insigne relique qu'il abritait. Le départ de l'abbé Campan et la fermeture de la mission lazariste après une quinzaine d'années d'existence, marquaient pour le pèlerinage du Saint Suaire en pleine renaissance, comme pour Cadouin, le début d'une nouvelle ère. Mais l'élan originel était à jamais brisé, pour des raisons qui nous échappent encore, l'abbé Campan n'a pu achever sa mission à Cadouin.

Toutefois, plus d'un siècle après son départ et plus de soixante ans après la suppression du pèlerinage, on peut toujours constater dans l'abbatiale cadumienne le rôle que l'abbé Campan a pu jouer, sinon sur le plan spirituel du moins sur le plan matériel. Les vitraux, la fresque de l'abside, le grand autel, le tambour, les statues, les vêtements liturgiques, etc... sont aujourd'hui les témoins d'une période déterminante dans l'histoire de Cadouin et du pèlerinage du Saint Suaire : la mission lazariste de 1869 à 1884.